



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 150 – 4^{ème} trimestre 2011

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit	12
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière	13
<i>L'ensemble des actifs financiers détenus par les agents économiques</i>	14
<i>Les placements des ménages</i>	16
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	16
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	17
<i>L'évolution de l'endettement des agents économiques</i>	17
<i>L'endettement des ménages</i>	18
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	19
5. Risques sectoriels	20
6. Rappel des taux	22
6.1 Taux réglementés	22
6.2 Principaux taux de marché	22
6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	22
6.4 Taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit	23
6.5 Taux de l'usure	23
7. Monnaie fiduciaire	24
7.1 Emission mensuelle de billets euros	24
7.2 Emission mensuelle de pièces euros	24

1) La réforme du système de reporting financier à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et son incidence sur l'établissement des statistiques monétaires

Le système **SURFI** (Système Unifié de Reporting Financier) est venu se substituer au système d'information **BAFI** (Base des Agents Financiers) à partir du mois de juin 2010, impliquant certaines modifications des statistiques monétaires : production de nouveaux états périodiques et **introduction d'une nouvelle taxonomie** notamment.

Cette réforme permet, au **niveau de l'IEDOM**, de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité **d'octroi de prêts ou de collecte de dépôts dans les départements d'outre-mer**, et **d'avoir** ainsi une meilleure connaissance des encours totaux de crédit et de collecte.

2) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédit locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat **retraçant l'activité locale**. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Du fait de la réforme SURFI, plusieurs établissements de crédit, précédemment considérés comme non installés localement, sont **désormais intégrés dans les établissements de crédit locaux**, impliquant une forte augmentation de l'encours des crédits distribués localement. Il s'agit de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de Dexia-Crédit local de France, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Casden-BP.

3) Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (17 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales et à la Banque Postale. Ils ne recensent donc pas la totalité des placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les actifs financiers sont regroupés par grand type d'agent économique. Autre nouveauté liée au passage à SURFI : les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, ou administrations privées) sont classées avec les « autres agents » (avec les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale). Jusqu'à présent, elles étaient classées avec les ménages, qui ne regroupent plus désormais que les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises enfin correspondent aux sociétés non financières.

5) Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés en deux temps : d'abord les crédits octroyés par les seuls établissements de crédit implantés localement, et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit intervenant dans le département, qu'ils soient ou non installés localement.

Suite à l'élargissement du champ des établissements de crédits installés localement, les statistiques monétaires des crédits qu'ils octroient intègrent maintenant la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Dexia-Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD) et la Casden-BP. Parmi les établissements de crédit non installés localement demeurent la Banque européenne d'investissement (BEI), Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) tandis que les autres catégories de crédit des entrepreneurs individuels ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (SNF, et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale et les ISBLSM.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif (de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM), les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur l'ensemble du territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (départements et collectivités d'outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Il est complété par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit (à partir d'un encours de 10 000 euros) ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

En raison du passage à SURFI, les nouvelles séries historiques publiées (qu'il s'agisse des actifs ou des passifs financiers) s'écartent légèrement des séries publiées dans les précédentes éditions.

Au niveau des actifs financiers, l'intégration de la Casden-BP dans les établissements de crédit installés localement entraîne une hausse des encours des dépôts collectés de l'ordre d'une centaine de millions d'euros.

Au niveau des concours de caractère bancaire (passifs financiers), l'intégration de nouveaux établissements de crédit dans le champ des établissements installés localement (CDC, Dexia, AFD et Casden-BP) entraîne une hausse de plus de trois milliards d'euros des concours locaux. Ce reclassement est en revanche sans effet sur les concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit.

Enfin, le reclassement des ISBLSM entraîne le passage des lignes concernées dans les tableaux par agents des « ménages » vers les « autres agents ».

1. Synthèse

Synthèse internationale

Les perspectives de croissance mondiale se sont assombries au 4^{ème} trimestre 2011 et les risques financiers se sont intensifiés. Les tensions dans la zone euro, ainsi que les risques pesant sur la stabilité financière, n'ont cessé de s'accroître durant cette période.

Au 4^{ème} trimestre, la croissance américaine est demeurée faible (+ 0,7 %), mais en légère augmentation par rapport au trimestre précédent. Les consommateurs américains ont diminué leur taux d'épargne et les entreprises ont maintenu un solide niveau d'investissement fixe.

En Asie, le ralentissement de la demande intérieure et la détérioration de l'environnement extérieur dans les économies émergentes ont conduit à un repli du taux de croissance moyen. Les prévisions de croissance pour 2012 pour cette zone, bien qu'en recul par rapport aux années précédentes, restent soutenues. Le Japon devrait être le seul pays en 2012 à mener une politique budgétaire expansionniste du fait du coût de la reconstruction après la catastrophe qui a frappé le pays en 2011. Afin de contenir la progression du Yen, le Premier ministre japonais envisagerait de créer un fonds souverain.

Dans la zone euro, on observe une contraction du PIB de 0,3 % au 4^{ème} trimestre et le FMI prévoit pour 2012 une récession modérée (- 0,5 %), avec une quasi-atonie des économies française et allemande. La baisse de l'activité sur le dernier trimestre a été particulièrement forte au Portugal, en Grèce, et en Italie. Même l'Allemagne a vu son activité économique se contracter de 0,2%. En France, le PIB a augmenté de 0,3%, tiré par la production manufacturée (+ 0,6 %) et le dynamisme de l'investissement des entreprises (+ 1,4 %). Cependant, contrairement à la France qui connaît un déficit commercial record en 2011, l'Allemagne a vu son excédent commercial croître de 11,4 % et est devenue le 2^{ème} exportateur mondial après la Chine et devant les Etats-Unis.

Le déficit budgétaire total de la zone euro a diminué, de l'équivalent de 2 % du PIB de la zone en 2011, principalement lié à la baisse du déficit allemand. Bien que la France ait également réduit son déficit budgétaire (soit l'équivalent de 1,4 % de son PIB) les difficultés croissantes de la zone euro dans les domaines politique, financier et monétaire ont conduit l'agence de notation Standard & Poor's à abaisser la note à long terme de la France de « AAA » à « AA+ ». Standard & Poor's a également revu les notes à long terme de 9 états de la zone euro et confirmé les notes de 7 autres. Moody's a placé le triple A français sous surveillance négative et a dégradé les notes de 6 pays européens.

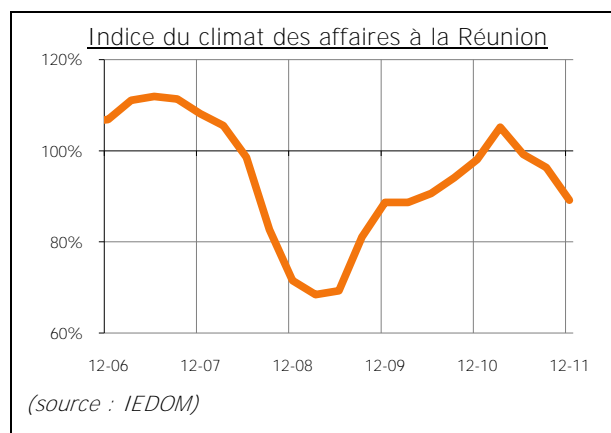
En matière de politique monétaire, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé le 9 février 2012 de maintenir les taux directeurs inchangés en soulignant que « par ces mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous continuons de soutenir le fonctionnement du secteur financier de la zone euro, et donc le financement de l'économie réelle ». En décembre 2011, la BCE a lancé une opération de prêts à trois ans à laquelle 523 banques ont participé à hauteur de 489 milliards d'euros. La BCE a renouvelé cette opération fin février 2012 : 800 établissements bancaires ont participé à l'opération pour un montant de 529,5 milliards d'euros. Par ailleurs, la BCE a décidé d'accroître les disponibilités de garanties en autorisant les banques centrales nationales de l'Eurosystème, à titre temporaire, à accepter des créances privées supplémentaires.

En janvier 2012, les prix des matières premières importées augmentent. Avec le froid et les tensions géopolitiques mais aussi avec la faiblesse de l'euro, le prix du pétrole brut, est de nouveau orienté à la hausse. Le prix du baril n'a quasiment jamais été aussi élevé dans l'histoire du pétrole.

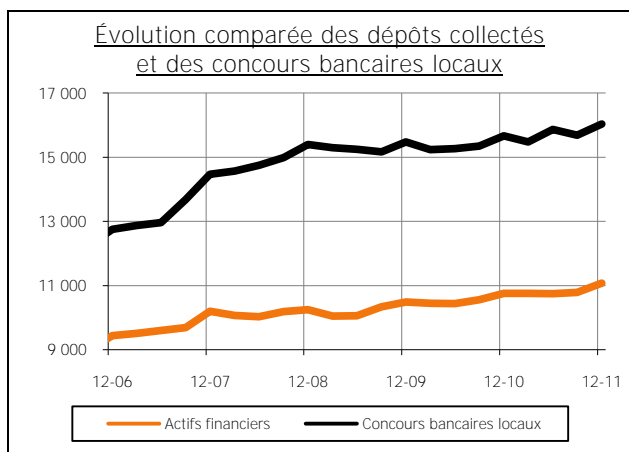
Une situation financière contrastée

Le quatrième trimestre est marqué à La Réunion par une nouvelle dégradation du climat conjoncturel. L'indicateur du climat des affaires (ICA) enregistre une baisse de 7,1 points par rapport au trimestre précédent. Il se situe désormais 10,8 points au dessous de sa moyenne de longue période. L'activité est en repli mais ce sont surtout les craintes relevées dans les anticipations des chefs d'entreprises interrogés qui pèsent sur l'évolution de l'ICA.

Dans un contexte de croissance modérée des prix, la consommation des ménages se redresse au dernier trimestre, après avoir ralenti le trimestre précédent. L'investissement des entreprises reste limité.



L'activité du système bancaire au quatrième trimestre 2011 se redresse légèrement par rapport aux trimestres précédents. L'épargne collectée localement comme les encours de crédits à la clientèle s'inscrivent en légère croissance entre septembre et décembre 2011 (respectivement + 2,6 % pour l'épargne et + 2,3 % pour les financements de crédit). Malgré ces augmentations, habituelles au quatrième trimestre, les rythmes annuels de progression de l'épargne et du crédit restent sans commune mesure avec ceux enregistrés avant l'éclatement de la crise financière de 2007-2009. Les indicateurs de vulnérabilité des entreprises et des ménages sont eux aussi relativement stables (nombre de dossiers de surendettement, nombre d'effets impayés), et le taux de créances douteuses diminue légèrement ce trimestre. L'enquête de conjoncture auprès des établissements de crédit montre une bonne orientation de l'activité bancaire selon les dirigeants d'établissements de crédit interrogés, mais ils restent inquiets en matière de rentabilité attendue, dans un environnement économique jugé dégradé.



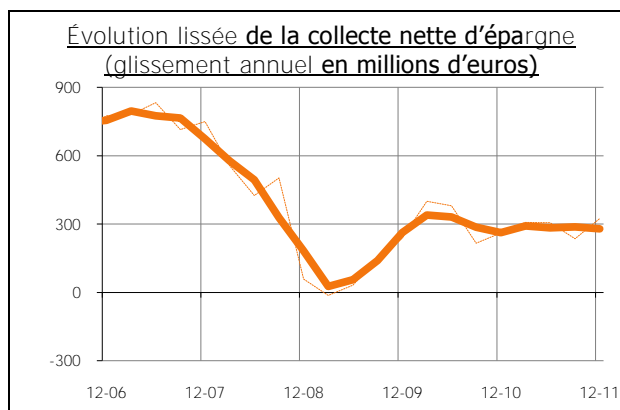
Une collecte nette de ressources en hausse au quatrième trimestre

Les actifs financiers détenus par la clientèle non financière à La Réunion ont sensiblement progressé au quatrième trimestre 2011 pour atteindre 11,1 milliards d'euros. La hausse enregistrée ce trimestre s'établit à + 285 millions d'euros (+ 2,6 %), faisant suite à l'atonie des trois premiers trimestres de l'année 2011.

En glissement annuel, l'ensemble des ressources collectées auprès de la clientèle non financière progresse modérément (+ 3,0 % entre décembre 2010 et décembre 2011, après + 2,2 % au trimestre précédent).

La fin de l'année 2011 ressemble aux deux années précédentes, avec une stagnation de l'épargne au cours des trois premiers trimestres, et une hausse de l'épargne limitée au seul quatrième trimestre. La collecte nette d'épargne demeure toujours relativement stable, aux alentours de + 300 millions d'euros par an, soit un rythme très inférieur à celui

enregistrés avant la crise financière de 2007, où elle atteignait 800 M€ en moyenne par an.



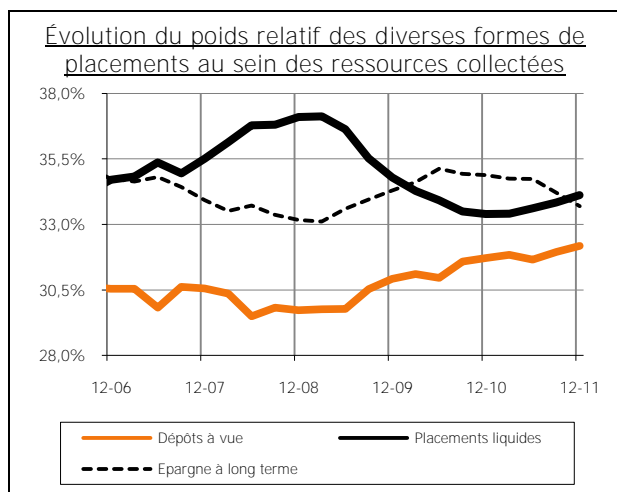
Les dépôts à vue ont été les principaux produits bénéficiaires de la progression des encours des placements au quatrième trimestre 2011, avec une hausse de 5,4 % sur les trois derniers mois (+ 184 millions d'euros). Ce sont les dépôts à vue détenus par les entreprises qui progressent le plus rapidement (+ 10,5 %, soit + 132 M€) ainsi que ceux des autres agents (+ 13,3 %, soit + 37 M€). Les dépôts à vue des ménages ne progressent que modérément (+ 0,8 %, soit + 14 M€).

Les placements liquides s'inscrivent également en forte hausse au quatrième trimestre 2011, progressant de 3,5 % sur le trimestre (+ 129 millions d'euros). Ils bénéficient notamment de la capitalisation des intérêts versés à la fin du mois de décembre. Les principales hausses ont essentiellement concerné, au sein des comptes d'épargne à régime spécial, les livrets A, en hausse de 4,7 % au quatrième trimestre (+ 40 millions d'euros), les livrets jeunes (+ 3,4 %) et les livrets ordinaires (+ 2,4 %). Les comptes d'épargne logement s'inscrivent par contre en léger recul (- 0,5 %). Les placements indexés sur les taux de marché sont en hausse de 5,0 %. Les principaux bénéficiaires de cette hausse des placements liquides sont également les entreprises (+ 6,3 %, soit + 58 millions d'euros), les autres agents (+ 5,5 %, soit + 10 millions d'euros) et, dans une moindre mesure, les ménages (+ 2,4 %, soit + 62 millions d'euros).

En revanche, l'épargne à long terme s'inscrit en recul au quatrième trimestre 2011, de - 0,8 %, soit - 28 millions d'euros. Les fortes baisses des obligations détenues en portefeuille (- 5,4 %) et des OPCVM non monétaires (- 6,6 %), et celle plus mesurée de l'assurance-vie (- 0,2 %), compensent en effet largement la progression des plans d'épargne logement (+ 1,4 %). Les trois catégories d'agents économiques enregistrent cette diminution des encours à long terme collectés.

Ces évolutions récentes n'impactent que peu la distribution relative des différentes catégories d'épargne. Les poids des dépôts à vue et des placements liquides ont ainsi tendance à se redresser depuis le début de l'année 2011, au détriment de

l'épargne à long terme, dont le poids dans l'ensemble de l'épargne décroît légèrement. Cette situation est proche de celle enregistrée fin 2007 début 2008, témoignant de la crainte des épargnants vis-à-vis d'un retour d'une situation de crise. Néanmoins, par rapport à 2007, les placements liquides, plébiscités au cours des trimestres de crise financière, pèsent un poids plus faible dans le total des ressources collectées, tandis que les dépôts à vue en représentent une proportion plus importante.



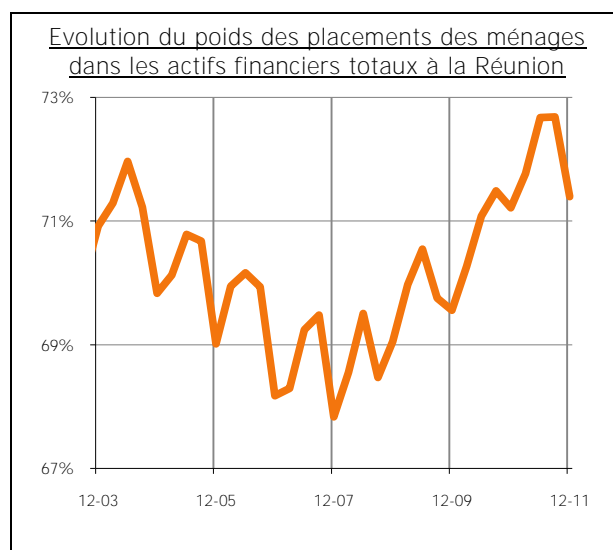
Dans le détail par agent, les dépôts à vue représentent une proportion très importante des actifs financiers détenus par les sociétés non financières (56,1 % en décembre 2011, après 54,6 % en septembre 2011), contre 24,2 % pour les ménages. A l'inverse, l'épargne à long terme, qui ne représente que 4,2 % des actifs financiers des sociétés non financières en décembre 2011, pèse 42,6 % au sein des placements des ménages.

	Poids relatif au sein de l'épargne totale			
	déc-09	déc-10	sept-11	déc-11
Des dépôts à vue	31.6%	32.3%	31.8%	32.6%
(dt) Poids pour les ménages	23.5%	24.1%	24.2%	24.2%
(dt) Poids pour les sociétés	53.2%	55.0%	54.6%	56.1%
Placements liquides	34.3%	33.4%	34.0%	34.3%
(dt) Poids pour les ménages	33.5%	32.3%	32.7%	33.2%
(dt) Poids pour les sociétés	38.1%	36.0%	40.2%	39.7%
Epargne à long terme	34.1%	34.3%	34.3%	33.1%
(dt) Poids pour les ménages	43.1%	43.6%	43.1%	42.6%
(dt) Poids pour les sociétés	8.7%	9.1%	5.1%	4.2%

Bénéficiant de la forte hausse de leurs dépôts à vue et de leurs placements liquides, les **actifs financiers détenus par les sociétés non financières** progressent significativement pour le second trimestre consécutif au cours du quatrième trimestre 2011 (+ 7,7 %, soit + **177 millions d'euros**, après + 7,2 % au trimestre précédent). Seuls leurs placements sous forme d'épargne longue (notamment les OPCVM non monétaires) reculent sur le trimestre (- 11,0 %, soit - **13 millions d'euros**).

Les **placements des autres agents** progressent également de façon significative (+ 6,6 %, soit + **43 millions d'euros**), bénéficiant à la fois de la bonne tenue de leurs dépôts à vue et de leurs placements liquides.

Les **placements des ménages** s'inscrivent pour leur part en faible hausse sur le quatrième trimestre 2011 (+ 0,8 %, soit + **64 millions d'euros**), dans la continuité des trimestres précédents (+ 0,5 % au troisième trimestre, après + 1,1 % précédemment). Les dépôts à vue des ménages augmentent très légèrement sur le trimestre (+ 0,8 %), les placements réglementés un peu plus rapidement (+ 2,7 %), tandis que les placements indexés sur les taux de marché (- 0,6 %) et l'épargne longue (- 0,3 %) reculent sensiblement au quatrième trimestre, impactés notamment par le recul des OPCVM monétaires (- 11,4 %), des OPCVM non monétaires (- 9,0 %), des bons de caisse (- 7,8 %) et des obligations (- 4,6 %).

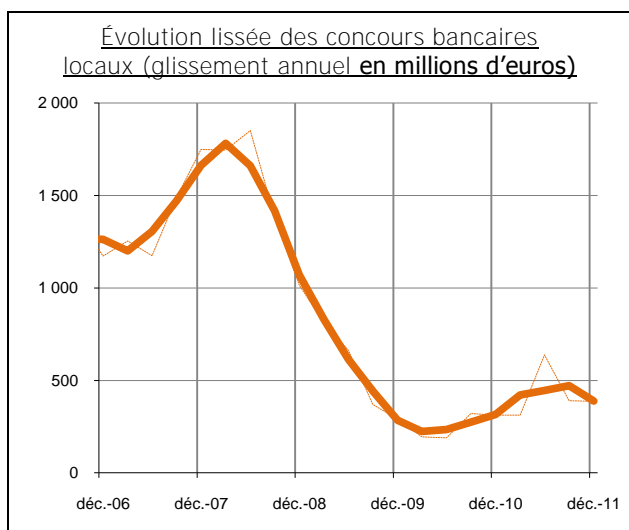


Globalement, les ménages représentent 71,4 % de l'ensemble des actifs financiers détenus dans le département (contre 72,7 % à fin septembre 2011). Malgré le recul enregistré ce trimestre, le poids des **ménages dans les actifs financiers s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis le début de l'année 2008**, après avoir continuellement baissé entre 2004 et 2007. A l'inverse, le poids des placements détenus par les sociétés non financières, qui avait atteint un maximum de 25 % en décembre 2007, est passé de 21,2 % du total des dépôts en septembre 2011 à 22,2% en décembre 2011.

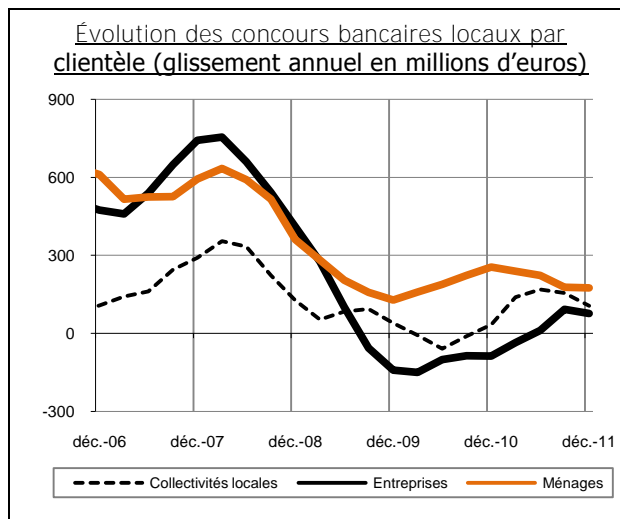
Des encours de crédits en hausse au quatrième trimestre 2011

L'encours brut total des crédits consentis par les établissements de crédit installés localement (qui représentent 94,9 % des crédits octroyés à La Réunion) s'établit à 17 milliards d'euros à fin décembre 2011, s'inscrivant en progression de 1,9 % (soit + 324 millions d'euros) au cours du quatrième trimestre 2011.

Comme pour la collecte d'épargne, l'économie réunionnaise enregistre désormais un rythme de croissance plus mesuré des encours de financements par rapport aux années précédant la crise financière. En effet, sur la période 2010 - 2011, les encours de crédit supplémentaires consentis par le système bancaire local progressent de 400 à 500 millions d'euros en moyenne par an, alors que cette progression dépassait le milliard d'euros avant la crise, au cours des années 2007 - 2008.

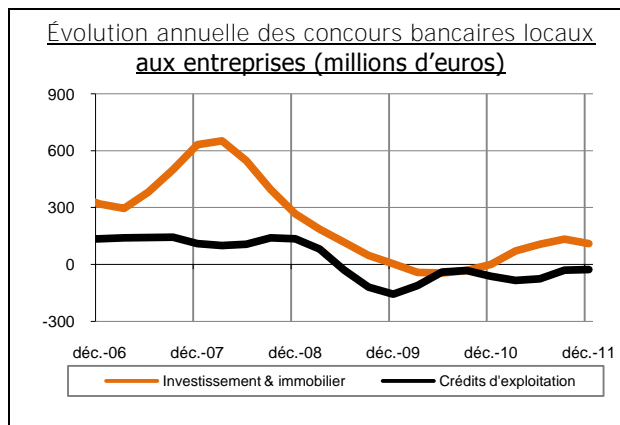


Toutes les catégories de clientèle enregistrent une progression de leurs encours de financement au quatrième trimestre 2011, avec néanmoins des évolutions contrastées selon les formes de crédit. Les ménages et les entreprises enregistrent ainsi une hausse équivalente de leurs encours sur le trimestre (à hauteur de + 1,5 %), contre + 5,7 % pour les collectivités locales et + 10,2 % pour les autres agents. Néanmoins, en rythme annuel, les évolutions d'encours des principales clientèles continuent à ralentir, témoignant d'une absence de réelle reprise de l'économie et des demandes de financement.



a) Hausse des encours aux entreprises ...

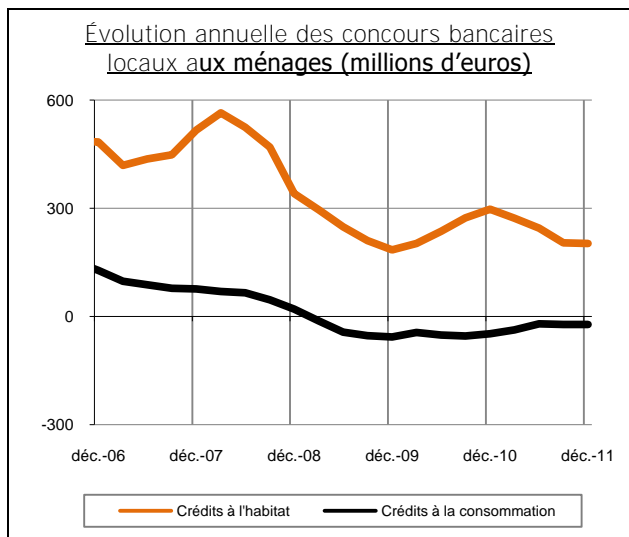
Les financements consentis aux entreprises progressent de 104 millions d'euros au quatrième trimestre 2011, après avoir reculé de 77 millions d'euros au trimestre précédent. Les crédits d'exploitation s'inscrivent en légère hausse sur le quatrième trimestre (+ 0,8 %, soit + 8 millions d'euros), alors que les crédits immobiliers aux entreprises augmentent de manière plus sensible (+ 3,4 %, soit + 96 millions d'euros). En revanche, le recul des crédits d'investissement enregistré au cours de ce trimestre (- 1,0 %, soit - 29 millions d'euros) témoigne de la relative atonie des dépenses d'investissement des entreprises, signe d'une conjoncture économique difficile et d'un moral en berne des entrepreneurs.



En glissement sur douze mois, les crédits sains aux entreprises progressent de 1,8 %, soit + 124 millions d'euros.

b) ... aux ménages ...

Les **concours consentis aux ménages** s'inscrivent en hausse pour le deuxième trimestre consécutif (+ 1,5 % entre septembre et décembre 2011, soit + 100 millions d'euros, après + 0,8 % au troisième trimestre).



Cependant, le rythme annuel d'octrois de crédits aux ménages (+ 150 M€ par an en moyenne) reste nettement plus faible que celui enregistré au cours des années 2007 - 2008, avant le déclenchement de la crise financière (plus de 500 M€ en moyenne).

Les financements consentis aux ménages continuent d'être soutenus par les crédits à l'habitat (+ 2,0 % au quatrième trimestre 2011, soit + 100 millions d'euros). Sur douze mois, leur hausse atteint + 4,0 %, soit + 195 millions d'euros. Leurs encours s'élevèrent à 5,1 milliards d'euros à fin décembre 2011.

En revanche, le financement de la consommation des ménages reste stable au quatrième trimestre. Les crédits à la consommation des ménages s'inscrivent en recul depuis le début de l'année 2009. Cette contraction s'explique notamment par la forte baisse des ventes de véhicules automobiles neufs, conséquence du ralentissement économique qui a touché le département après la crise financière de 2007 - 2009. Le redressement des ventes de véhicules en 2010 semble cependant avoir été sans effet sur l'évolution des crédits à la consommation.

En glissement annuel sur douze mois, le financement de la consommation des ménages recule de - 1,7 % (soit - 28 millions d'euros), pour atteindre 1,6 milliard d'euros.

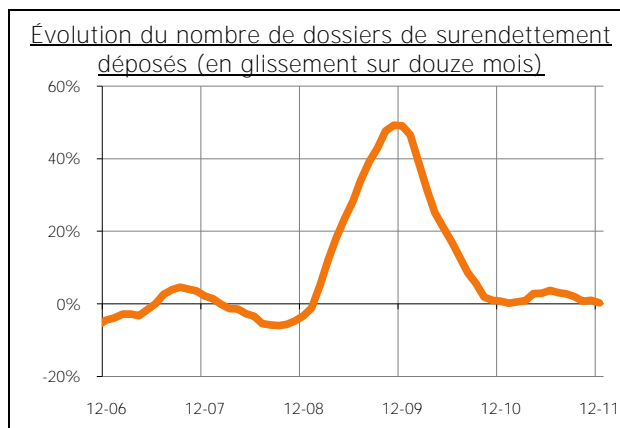
c) ... et aux collectivités locales

Les crédits consentis aux collectivités locales progressent sensiblement au quatrième trimestre 2011 (+ 5,7 %, soit + 102 millions d'euros), après avoir nettement reculé au trimestre précédent (- 6,7 %, soit - 129 millions d'euros). Cette hausse s'explique principalement par la croissance des crédits d'investissement consentis (+ 6,2 %, soit

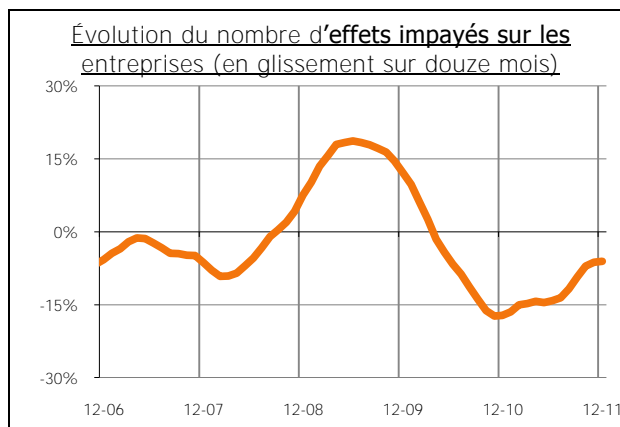
+ 109 millions d'euros). Sur les douze derniers mois, la progression des financements aux collectivités locales reste contenue (+ 2,9 %, soit + 54 millions d'euros).

Des indicateurs de vulnérabilité toujours contrastés

Le nombre annuel de dossiers de surendettement déposés par les ménages réunionnais reste relativement stable sur les douze derniers mois (+ 0,6 % à fin septembre 2011), à un niveau qui demeure toujours élevé (1 162 dossiers de surendettement déposés sur les douze derniers mois). Le nombre de dossiers de surendettement rapporté à la population reste cependant très inférieur au niveau observé en France métropolitaine.

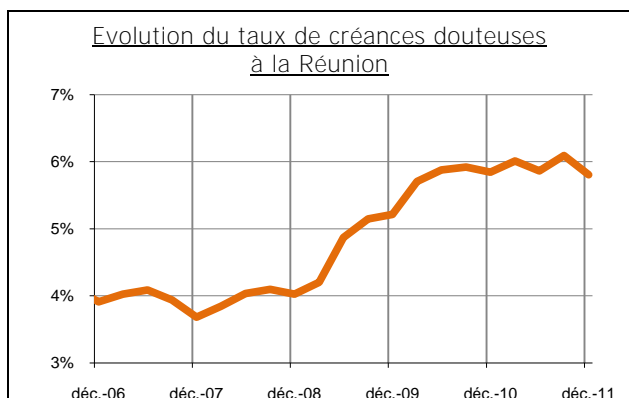


Le nombre annuel d'effets impayés sur les entreprises continue de s'inscrire en baisse au quatrième trimestre (de - 6,6 %, à 8 505 effets impayés sur douze mois), mais le rythme de diminution ralentit depuis le début de l'année 2011. Cet indicateur de santé financière des entreprises s'était particulièrement dégradé au cours des années de crise financière en 2008 - 2009, avec une hausse du nombre d'impayés sur effets de commerce qui avait atteint un maximum de + 19,3 % en juin 2009, en rythme annuel.



De leur côté, les **créances douteuses** brutes portées par les établissements de crédit implantés localement diminuent au quatrième trimestre 2011 de - 2,9 % (soit - 20 millions d'euros), repassant légèrement en dessous du **seuil du milliard d'euros** qui a été brièvement dépassé au troisième trimestre.

Sur un an, elles progressent de 1,7 %, soit moins **rapidement que l'encours total**, ce qui permet au taux de créances douteuses de la place de retrouver son niveau enregistré fin 2010 (5,8 % au 4^{ème} trimestre, après 6,1 % au trimestre précédent).



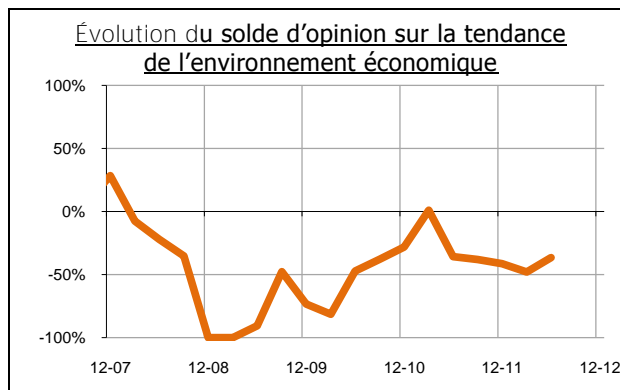
Le montant des provisions sur créances douteuses **s'établit à 634 millions d'euros à fin** décembre 2011, en baisse de 1,8 % sur le trimestre, mais en hausse de + 3,2 % sur les douze derniers mois. Le taux de provisionnement atteint ainsi 64,1 % à la fin du quatrième trimestre 2011.

Activité contrastée selon les secteurs, dans un environnement toujours jugé dégradé

Les dirigeants des établissements de crédit, consultés **dans le cadre de l'enquête trimestrielle de conjoncture** réalisée par l'IEDOM, font état de **perspectives d'activité** relativement stable pour le deuxième trimestre 2012, **qu'il s'agisse de** la collecte de dépôts, de **la production de crédits d'exploitation** et **d'équipement** pour les entreprises ou du **financement de l'habitat** et de la consommation des ménages, après un premier trimestre un peu plus mal orienté.

Les deux premiers trimestres **de l'année 2012** devraient également enregistrer une stabilité du coût du risque de crédit et **des charges d'exploitation** bancaire, **dont les soldes d'opinion** demeurent proches de l'équilibre. **Les soldes d'opinion des dirigeants d'établissements de crédit** concernant la tendance enregistrée par le produit net bancaire et le résultat net demeurent majoritairement positifs.

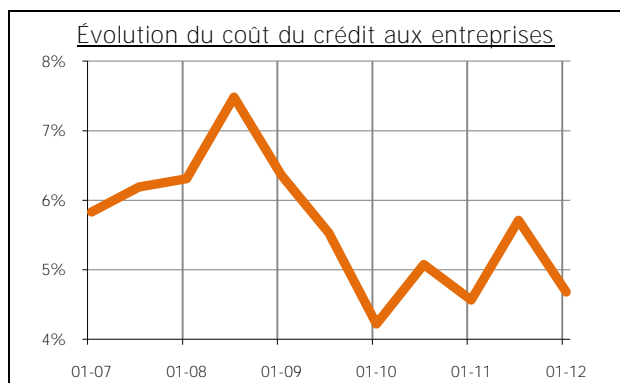
Enfin, les anticipations des dirigeants **d'établissements de crédit sur l'évolution de l'environnement économique** dans lequel ils évoluent **s'inscrivent** toujours en nette dégradation pour le **début de l'année 2012**, mais cet indicateur a désormais cessé de se dégrader.



Des taux des crédits aux entreprises en baisse

Les résultats provisoires¹ de la dernière enquête sur le coût du crédit aux entreprises à La Réunion font apparaître une forte baisse des taux moyens observés sur le mois de janvier 2012, par rapport à **l'enquête de juillet 2011**. Le taux moyen global pondéré du crédit aux entreprises **s'établit** ainsi à 4,72 % sur le mois de janvier 2012, contre 5,71 % lors de la précédente enquête, soit une baisse de 99 points de base en six mois (contre + 114 points de base sur le semestre précédent).

Les taux de crédit aux entreprises s'établissent ainsi à un niveau proche de leurs plus bas historiques, enregistrés lors des enquêtes de janvier 2011 (4,57 %) et de janvier 2010 (4,22 %). La baisse enregistrée des conditions débitrices pratiquées par les banques réunionnaises sur les six derniers mois concerne à la fois les financements à court terme, en recul de 138 points de base par rapport à juillet 2011 (après + 167 points de base précédemment) et les financements à moyen et long terme, en diminution de 57 points de base sur six mois (+ 58 points de base précédemment).



L'écart entre les taux de marché et le coût du crédit aux entreprises s'inscrit ainsi en baisse par rapport au semestre précédent pour **s'établir** à 352 points de base en janvier 2012 pour les crédits à court terme, et à 146 points de base pour les crédits à moyen et long terme.

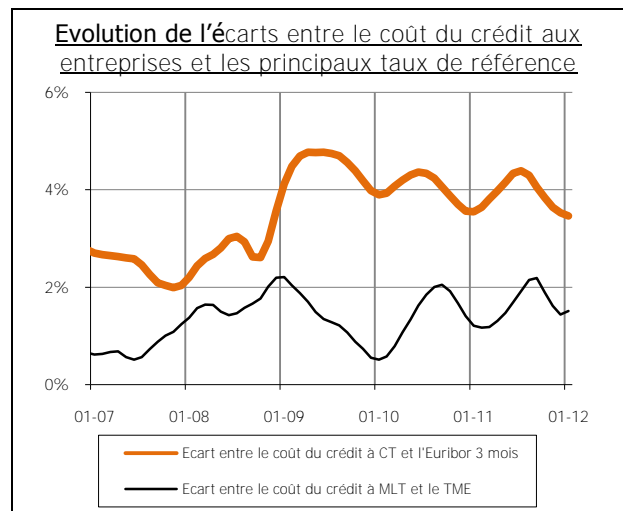
¹ Les données non encore disponibles de l'un des cinq établissements de crédits concernés par l'enquête ont été extrapolées

	janv-08	janv-10	juil-11	janv-12
Coût du crédit (entreprises)				
à court terme	6,67%	4,46%	6,12%	4,74%
à moyen terme	5,64%	3,95%	5,26%	4,69%
Taux de marché				
Euribor 3 mois	4,49%	0,68%	1,60%	1,22%
TME (obligations d'état)	4,23%	3,60%	3,39%	3,23%
Ecart sur taux à CT	2,18%	3,78%	4,52%	3,52%
Ecart sur taux à MLT	1,41%	0,35%	1,87%	1,46%

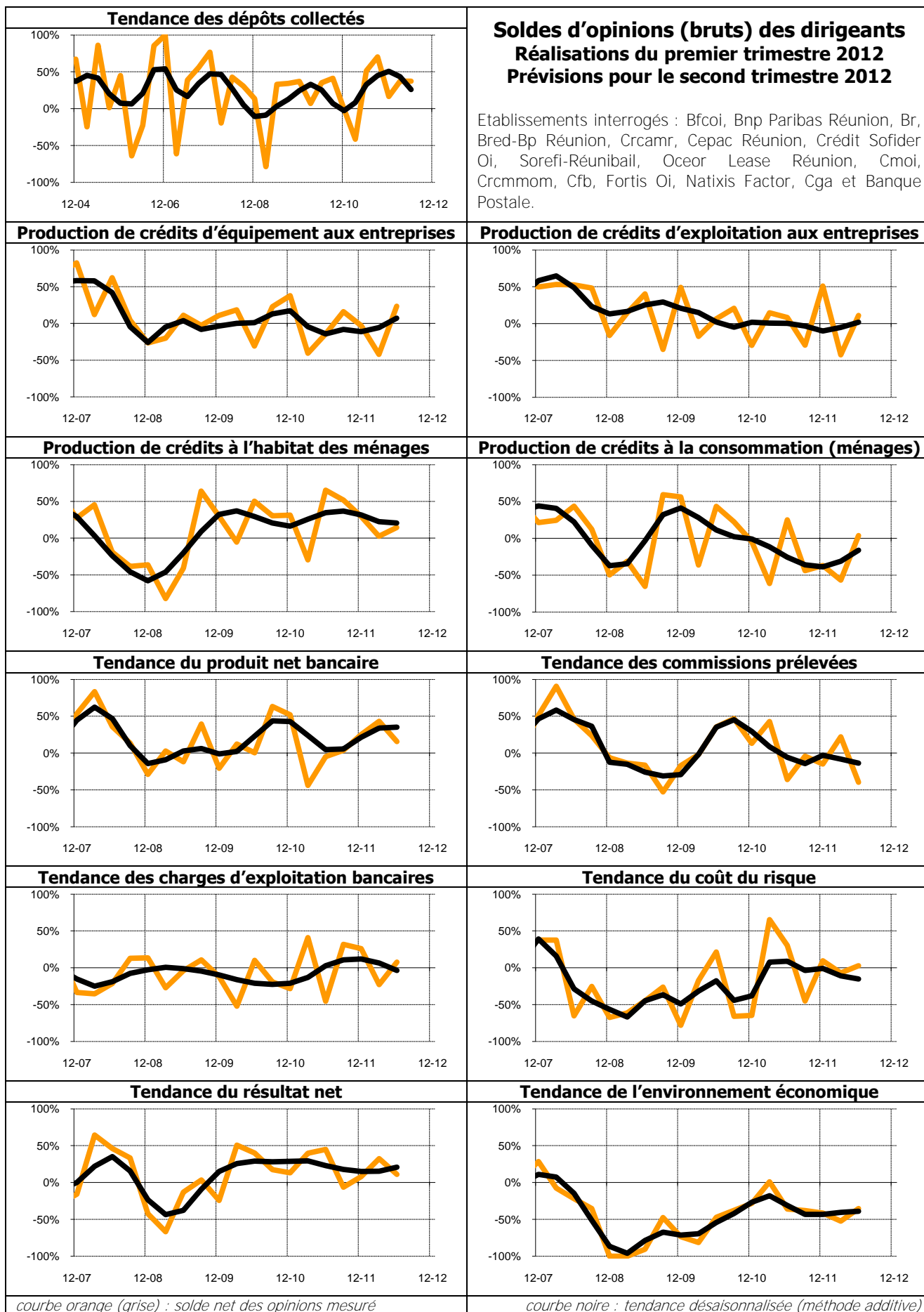
Néanmoins, il convient de rappeler que les taux de refinancement interbancaire ne correspondent pas directement au coût de la ressource pour les banques réunionnaises. Les taux des marchés interbancaires sont en effet calculés sur la base des échanges entre les très grandes banques européennes, et sont donc par nature largement inférieurs à ceux servis par les établissements réunionnais.

Signalons enfin que l'écart entre les taux de marché et le coût du crédit aux entreprises, à court terme comme à moyen et long terme, dépend fortement du

montant des concours consentis, l'écart étant plus important pour les crédits de faibles montants.



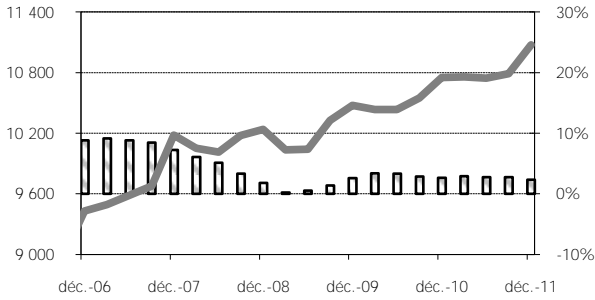
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit



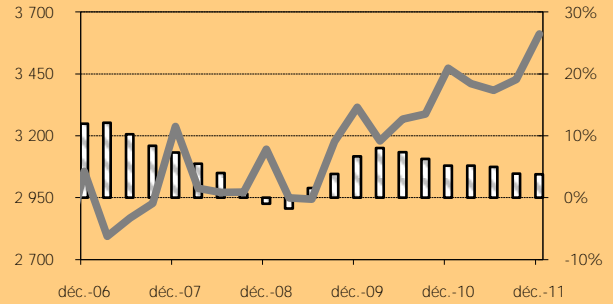
L'ensemble des actifs financiers détenus par les agents économiques

*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*

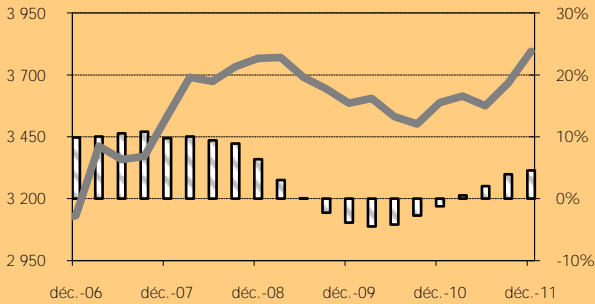
Ensemble des actifs financiers



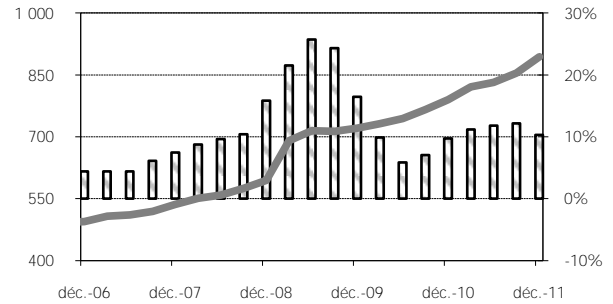
Dépôts à vue



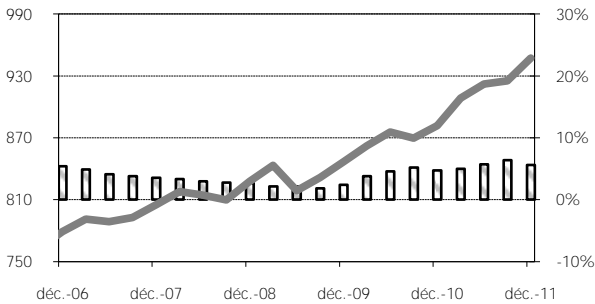
Ensemble des placements liquides ou à court terme



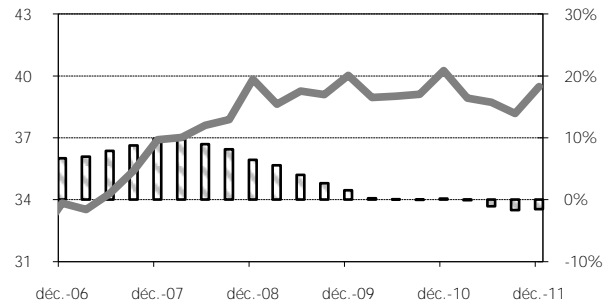
Livrets 'A'



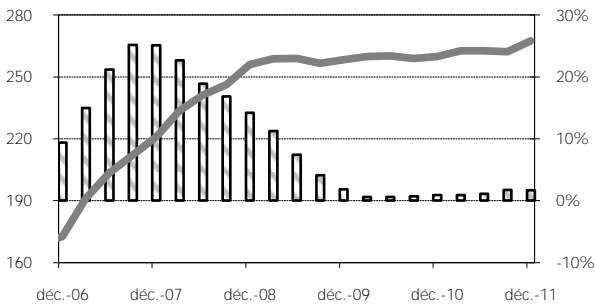
Livrets ordinaires



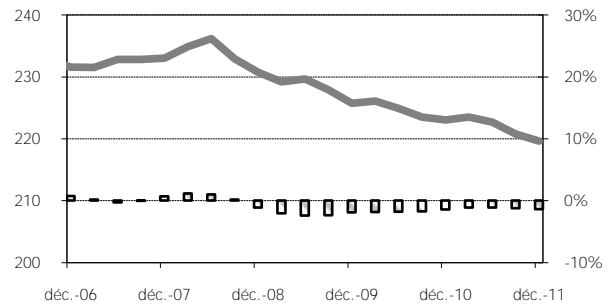
Livrets jeunes



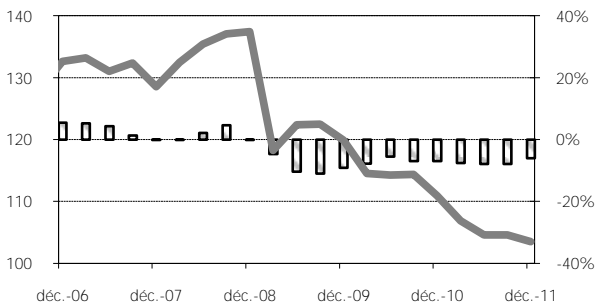
Livrets de développement durable



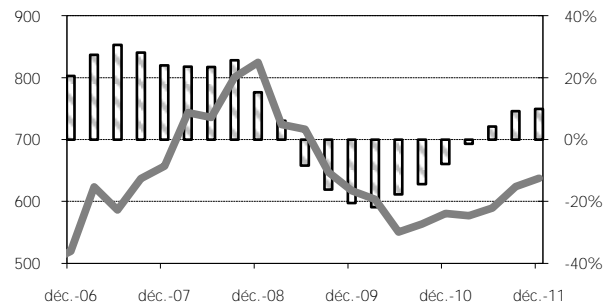
Comptes d'épargne logement



Livrets d'épargne populaire

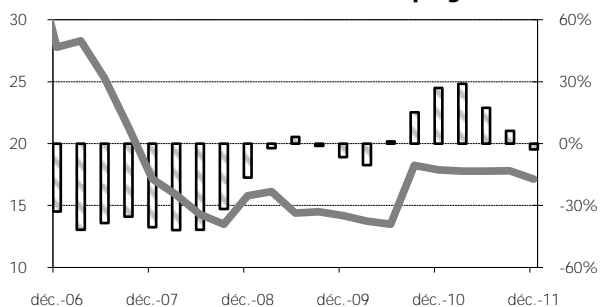


Dépôts à terme

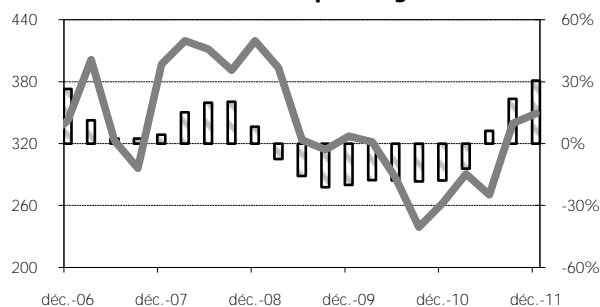


*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*

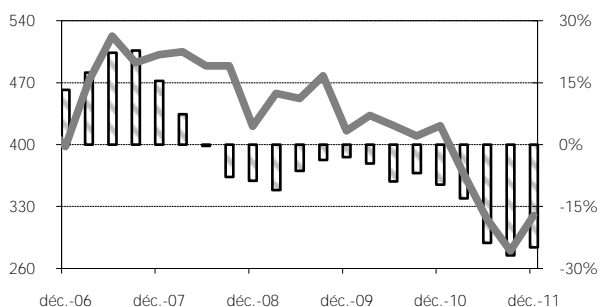
Bons de caisse et bons d'épargne



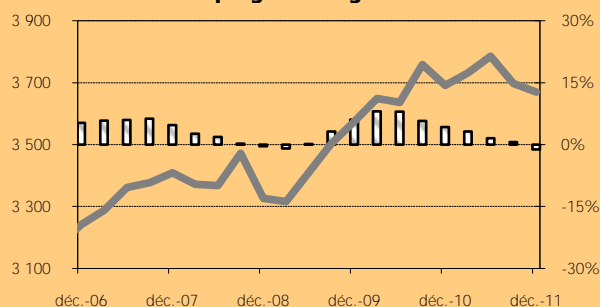
Certificats de dépôts négociables



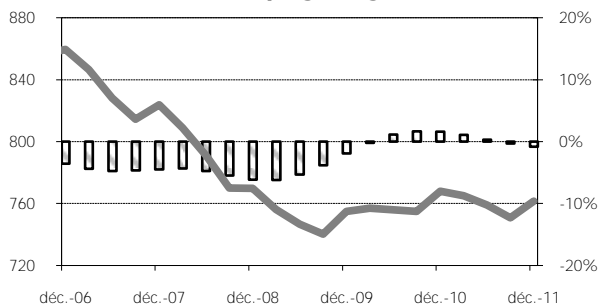
OPCVM monétaires



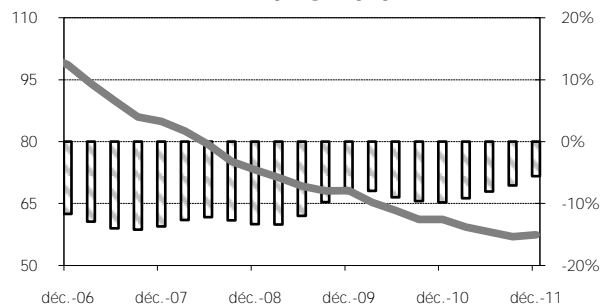
Epargne à long terme



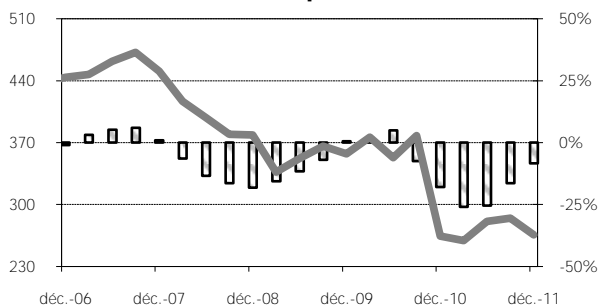
Plans d'épargne logement



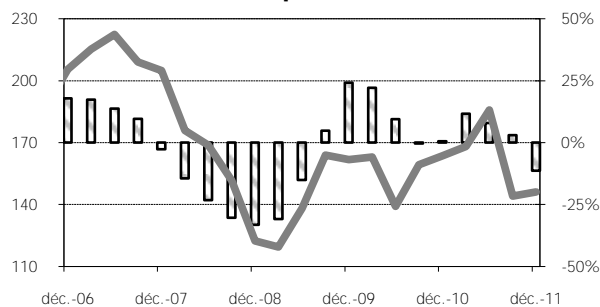
Plans d'épargne populaire



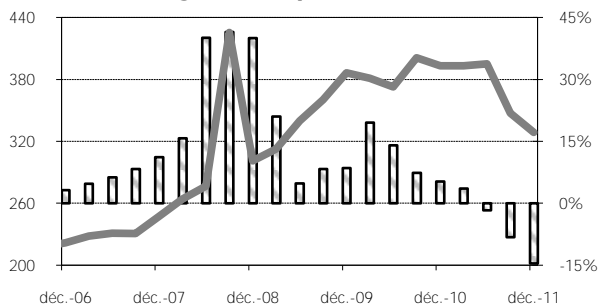
OPCVM titres en portefeuille titres



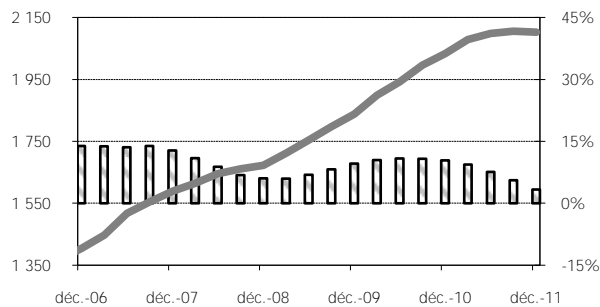
Actions en portefeuille titres



Obligations en portefeuille titres

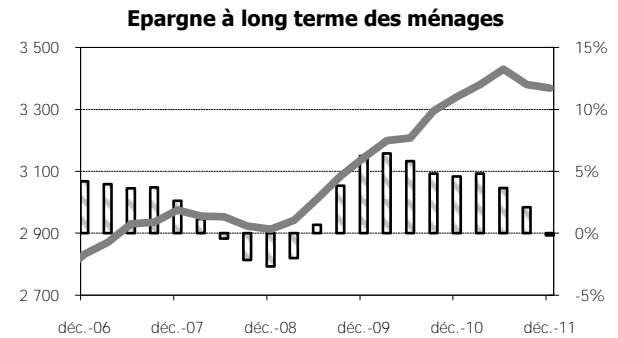
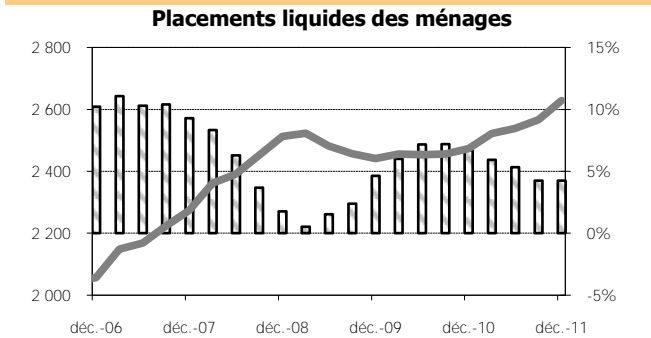
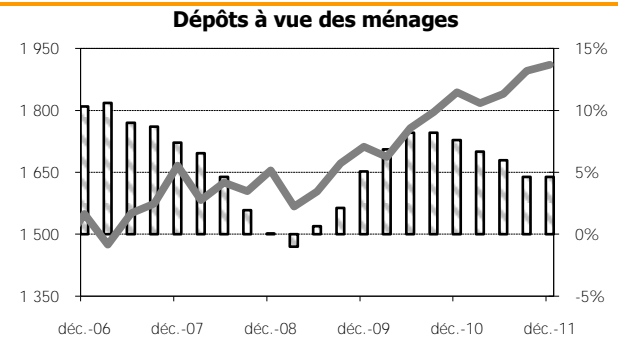
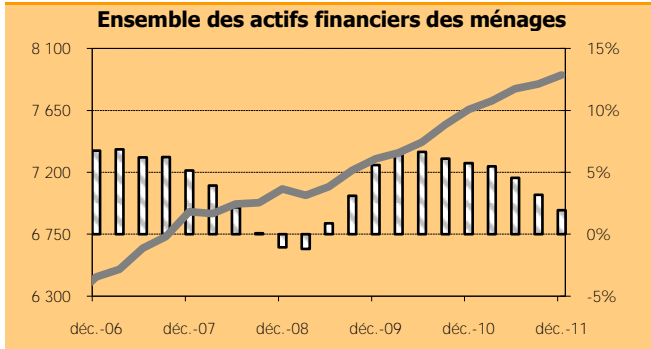


Assurance-vie



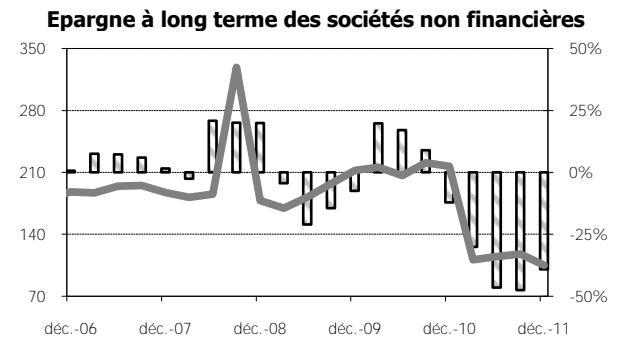
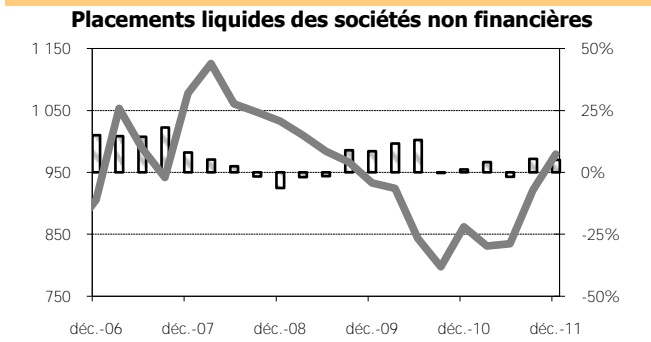
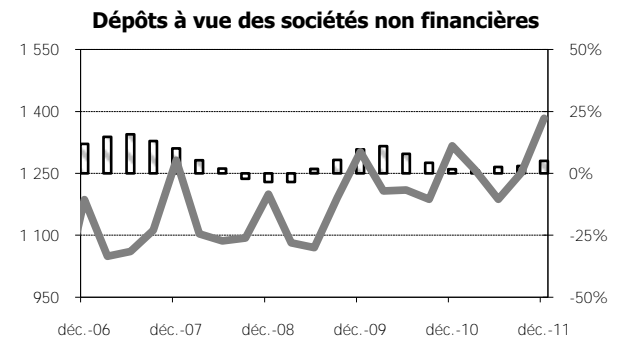
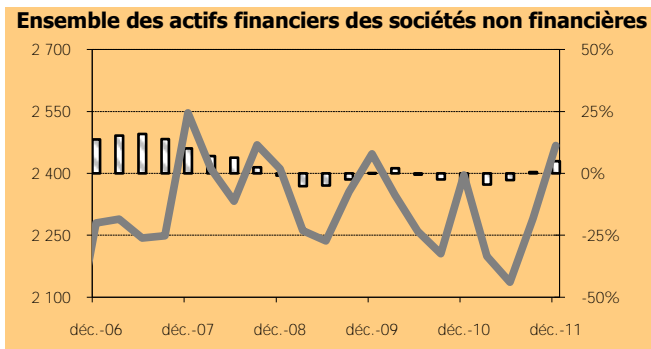
Les placements des ménages

*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*



Les disponibilités des sociétés non financières

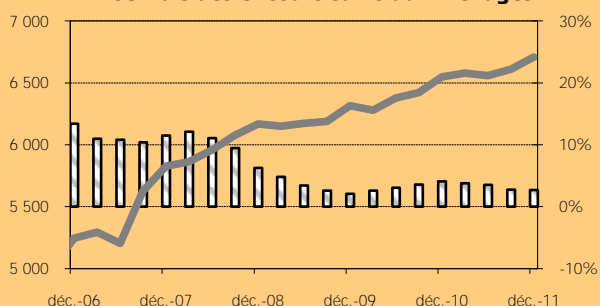
*Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite*



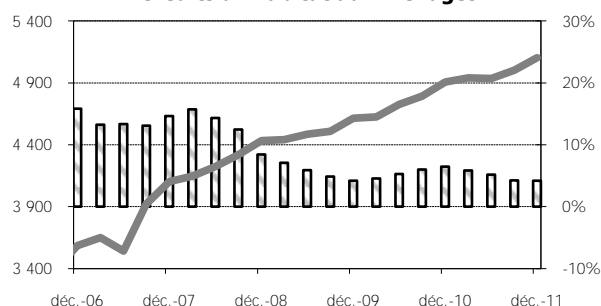
L'endettement des ménages

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite

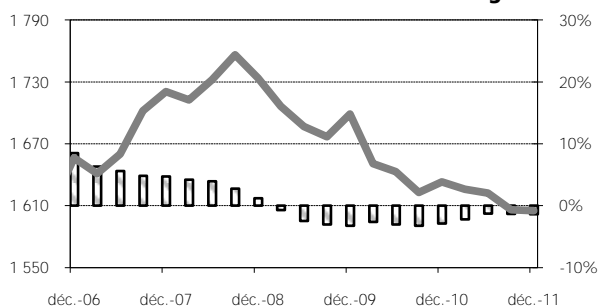
Ensemble des encours sains aux ménages



Crédits à l'habitat aux ménages



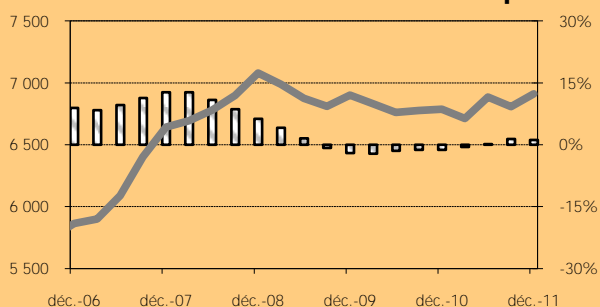
Crédits à la consommation des ménages



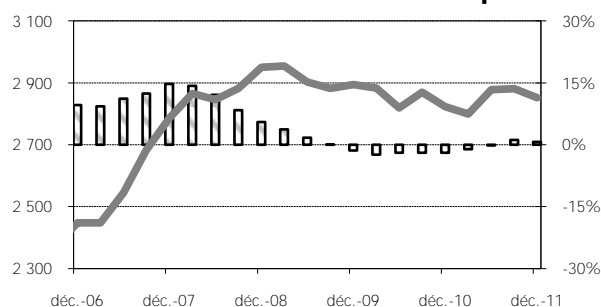
L'endettement des entreprises

Encours (en millions d'€) – courbe sur échelle de gauche
et variations trimestrielles en glissement annuel – diagramme en bâtons sur échelle de droite

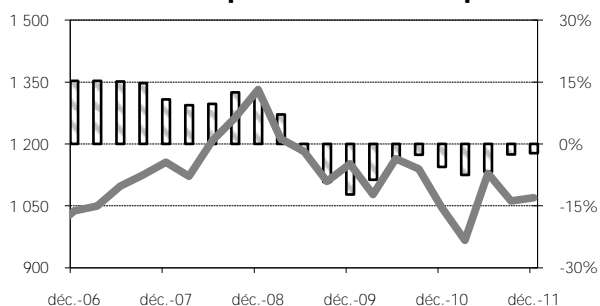
Ensemble des encours sains aux entreprises



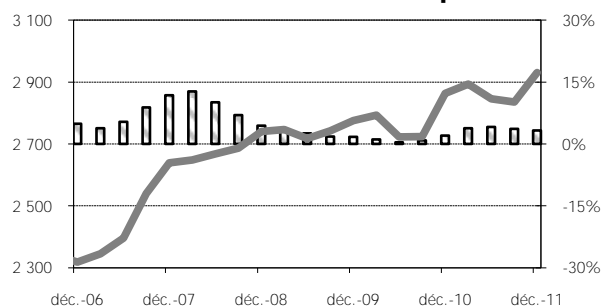
Crédits d'investissement des entreprises



Crédits d'exploitation des entreprises



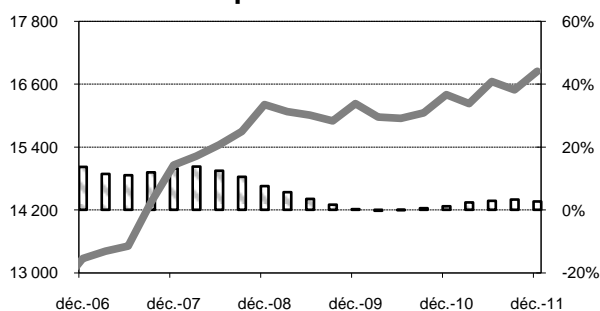
Crédits à l'habitat des entreprises



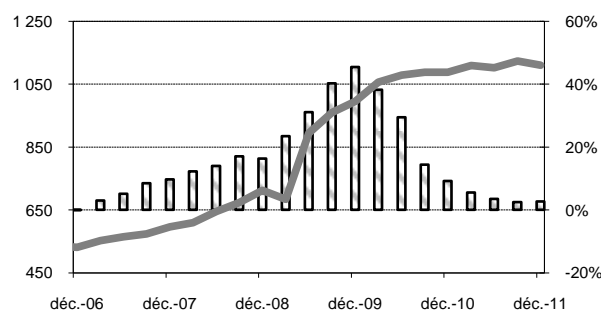
4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

	Montants en millions d'euros									Variations	
	déc-09	mars-10	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	1 195.496	1 108.417	1 213.402	1 195.781	1 095.167	1 002.006	1 168.962	1 107.969	1 112.030	1.5%	0.4%
Créances commerciales	125.906	101.870	91.612	93.342	115.046	85.574	115.589	106.510	119.682	4.0%	12.4%
Crédits de trésorerie	629.964	568.559	635.204	671.952	589.479	526.270	625.953	634.160	646.903	9.7%	2.0%
(dt) Entrepreneurs individuels	114.554	108.176	123.835	112.238	112.025	110.748	124.170	123.682	121.036	8.0%	-2.1%
Comptes ordinaires débiteurs	243.000	270.315	332.098	277.627	222.620	251.343	284.027	230.552	200.176	-10.1%	-13.2%
Affacturage	196.626	167.673	154.489	152.860	168.021	138.820	143.394	136.747	145.268	-13.5%	6.2%
Crédits d'investissement	3 331.279	3 333.141	3 271.060	3 331.949	3 322.485	3 341.066	3 447.540	3 473.620	3 441.619	3.6%	-0.9%
Crédits à l'équipement	2 876.697	2 880.378	2 801.433	2 857.400	2 864.465	2 890.975	2 984.934	2 998.721	2 969.860	3.7%	-1.0%
(dt) Entrepreneurs individuels	229.858	223.772	243.733	246.829	265.026	235.284	308.636	311.716	309.392	16.7%	-0.7%
Crédit-bail	454.582	452.763	469.627	474.548	458.020	450.091	462.606	474.900	471.759	3.0%	-0.7%
Crédits à l'habitat	2 806.243	2 822.997	2 752.256	2 752.220	2 891.173	2 921.385	2 873.368	2 855.368	2 950.896	2.1%	3.3%
Autres crédits	76.663	76.548	55.706	44.761	55.507	52.862	32.650	29.717	58.269	5.0%	96.1%
Encours sain	7 409.681	7 341.103	7 292.424	7 324.710	7 364.331	7 317.319	7 522.520	7 466.674	7 562.814	2.7%	1.3%
Ménages											
Crédits à la consommation	1 698.938	1 650.901	1 650.865	1 632.473	1 633.222	1 626.025	1 622.292	1 606.123	1 605.383	-1.7%	0.0%
Crédits de trésorerie	1 582.618	1 540.336	1 533.087	1 522.630	1 524.538	1 509.319	1 506.804	1 495.818	1 495.869	-1.9%	0.0%
Comptes ordinaires débiteurs	41.102	37.581	46.654	39.172	43.407	49.261	51.700	49.260	51.195	17.9%	3.9%
Crédit-bail	75.218	72.984	71.124	70.670	65.277	67.446	63.788	61.045	58.319	-10.7%	-4.5%
Crédits à l'habitat	4 683.733	4 696.181	4 732.354	4 797.379	4 911.745	4 945.041	4 938.691	5 006.325	5 107.182	4.0%	2.0%
Autres crédits	2.040	2.135	7.304	5.808	6.874	11.363	1.280	1.039	0.996	-85.5%	-4.2%
Encours sain	6 384.711	6 349.217	6 390.524	6 435.659	6 551.842	6 582.430	6 562.262	6 613.487	6 713.561	2.5%	1.5%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	25.456	21.485	11.215	23.407	17.050	51.154	165.762	31.072	24.529	n.s	n.s
Crédits de trésorerie	25.240	21.165	11.025	23.279	16.626	49.317	28.861	7.696	22.889	37.7%	197.4%
Comptes ordinaires débiteurs	0.216	0.320	0.191	0.128	0.424	1.837	136.902	23.376	1.641	n.s	n.s
Crédits d'investissement	1 848.027	1 705.999	1 739.124	1 696.572	1 910.160	1 766.173	1 846.250	1 855.044	1 965.393	2.9%	5.9%
Crédits à l'équipement	1 847.268	1 705.276	1 739.106	1 695.069	1 908.741	1 766.171	1 844.974	1 855.043	1 965.393	3.0%	5.9%
Crédits à l'habitat	1.500	1.435	1.435	1.435	1.435	1.366	1.366	1.366	1.366	-4.8%	
Autres crédits	7.384	6.935	6.724	5.072	5.241	5.239	0.447	0.817	0.370	-92.9%	-54.7%
Encours sain	1 882.367	1 735.854	1 758.498	1 726.486	1 933.886	1 823.932	2 013.825	1 888.299	1 991.659	3.0%	5.5%
Autres agents											
Encours sain	549.662	549.284	506.439	564.158	549.854	506.234	548.866	522.832	594.227	8.1%	13.7%
TOTAL											
Encours sain	16 226.421	15 975.458	15 947.885	16 051.014	16 399.914	16 229.916	16 647.474	16 491.292	16 862.261	2.8%	2.2%
Créances douteuses brutes	994.957	1 056.184	1 078.823	1 087.563	1 087.755	1 108.788	1 102.196	1 123.520	1 091.001	0.3%	-2.9%
Créances douteuses nettes	470.251	487.960	509.683	490.301	473.452	485.771	471.890	478.245	457.065	-3.5%	-4.4%
(dt) Entreprises	252.141	261.998	285.813	287.938	273.895	293.384	283.374	287.852	268.810	-1.9%	-6.6%
(dt) Ménages	115.734	121.491	119.966	108.215	105.544	99.833	98.576	102.235	102.372	-3.0%	0.1%
Provisions	524.706	568.224	569.140	597.261	614.303	623.017	630.306	645.275	633.936	3.2%	-1.8%
Encours brut total	17 221.378	17 031.642	17 026.708	17 138.576	17 487.668	17 338.705	17 749.670	17 614.812	17 953.261	2.7%	1.9%
Taux de créances douteuses	5.8%	6.2%	6.3%	6.3%	6.2%	6.4%	6.2%	6.4%	6.1%	-0.1 pt	-0.3 pt
Taux de provisionnement	52.7%	53.8%	52.8%	54.9%	56.5%	56.2%	57.2%	57.4%	58.1%	1.6 pt	0.7 pt

Encours des crédits sains distribués par l'ensemble des E.C.



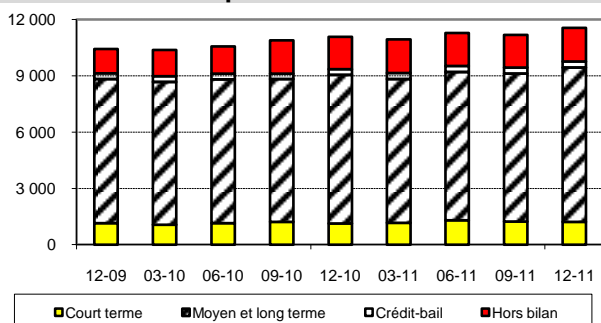
Encours des crédits douteux bruts de l'ensemble des E.C.



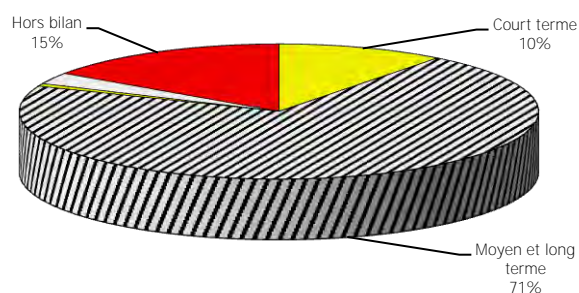
5. Risques sectoriels

Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

Risques en millions d'€

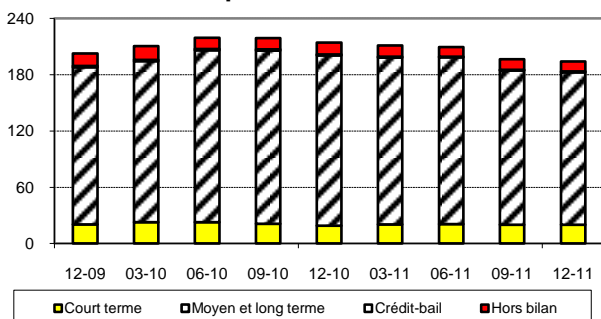


Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011

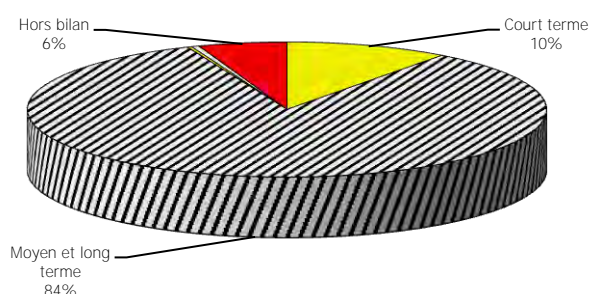


Risques bancaires sur le secteur agricole

Risques en millions d'€

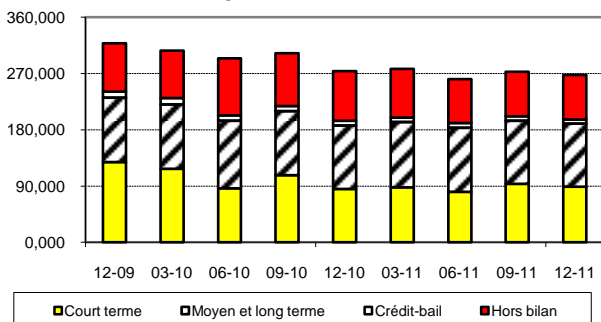


Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011

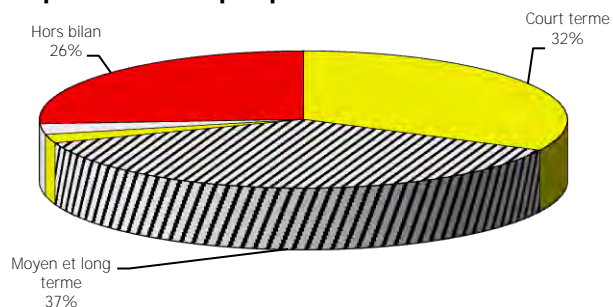


Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière

Risques en millions d'€

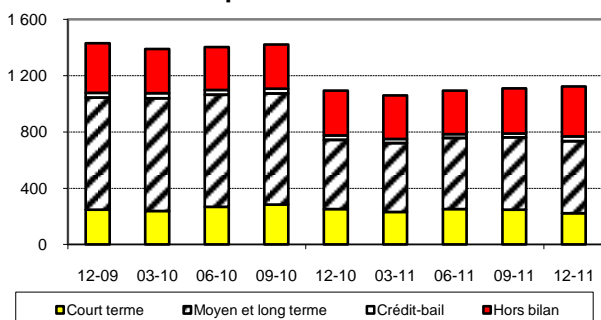


Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011

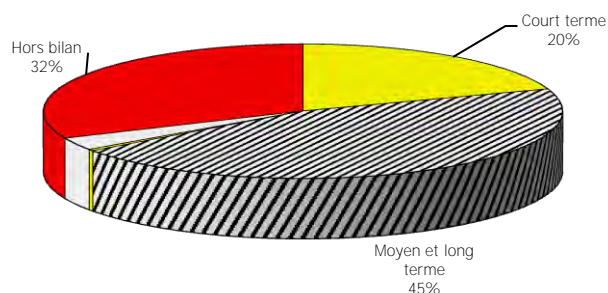


Risques bancaires sur le secteur de la construction

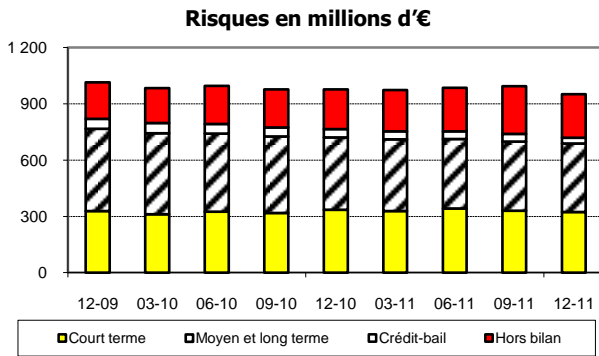
Risques en millions d'€



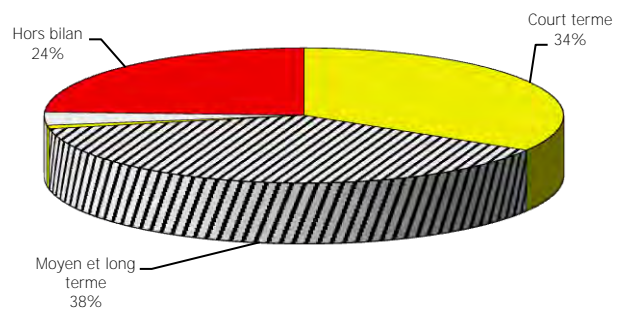
Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011



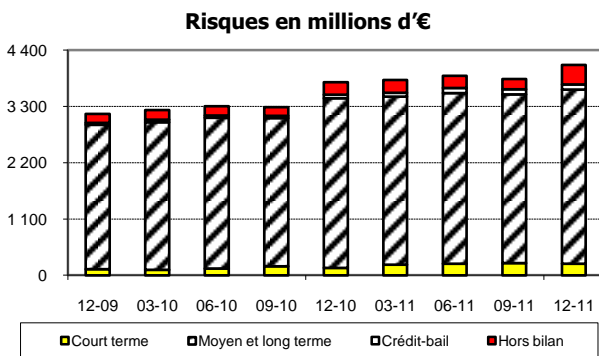
Risques bancaires sur le secteur du commerce



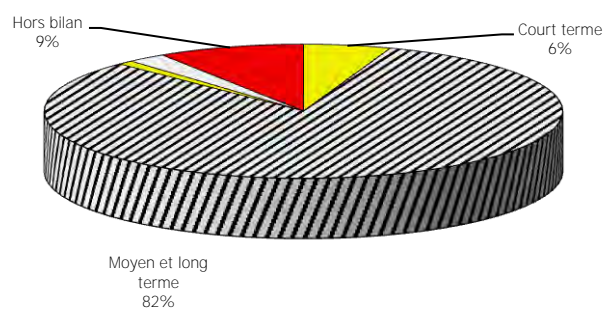
Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011



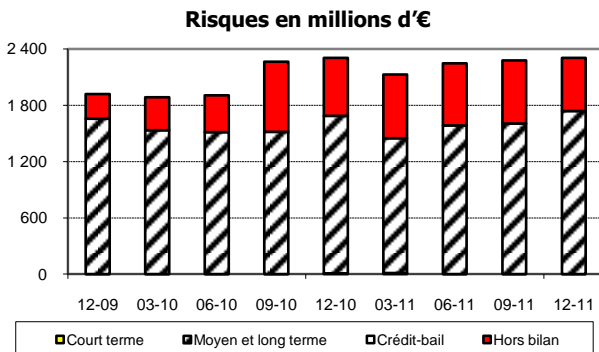
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



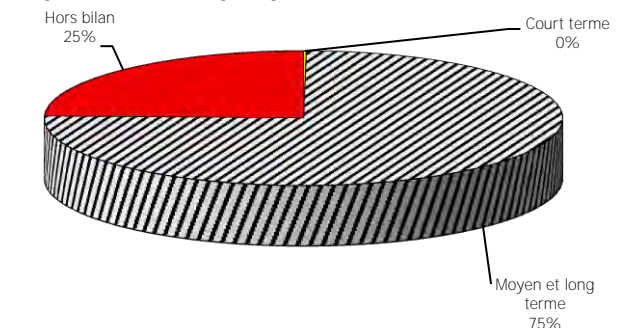
Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011



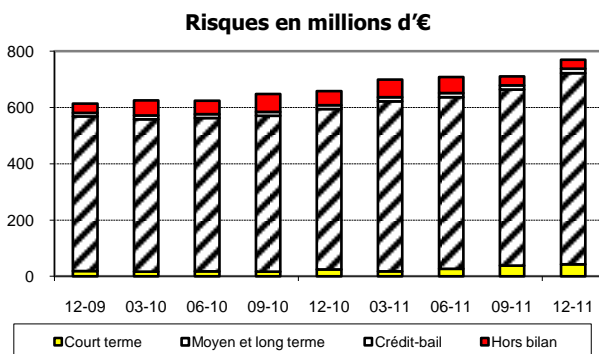
Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



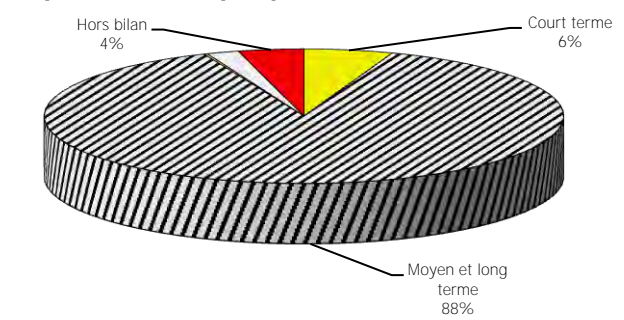
Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011



Risques bancaires sur le secteur de la santé et de l'action sociale



Répartition des risques par secteur à fin décembre 2011



6. Rappel des taux

6.1 Taux réglementés

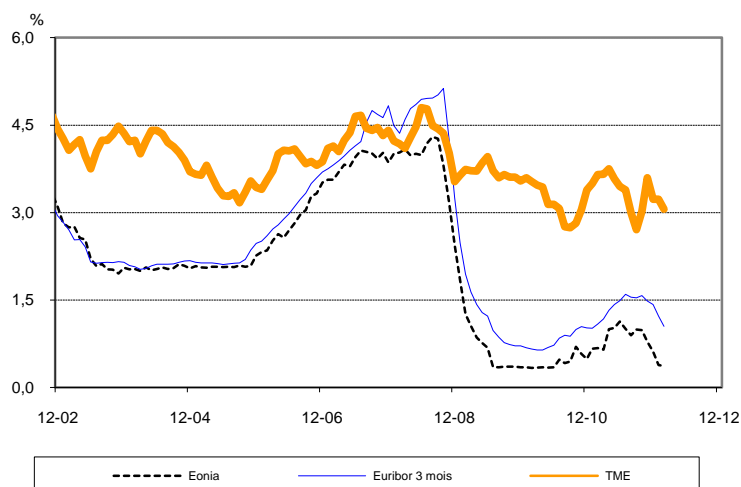
Taux directeurs de la Banque Centrale Européenne	
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (14/12/2011)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (14/12/2011)	0,25%
Taux de la facilité de prêt (14/12/2011)	1,75%

Taux de l'Épargne Réglementée (à compter du 1/08/2011)		
Livret A et bleu	Liv. développement	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
Plan Epargne Logement *	Cpte Epargne Logement *	
2,50%	1,50%	

* Hors prime d'état

Taux d'intérêt légal	
Année 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
Année 2012 (JO du 08/02/2011)	0,71%

6.2 Principaux taux de marché



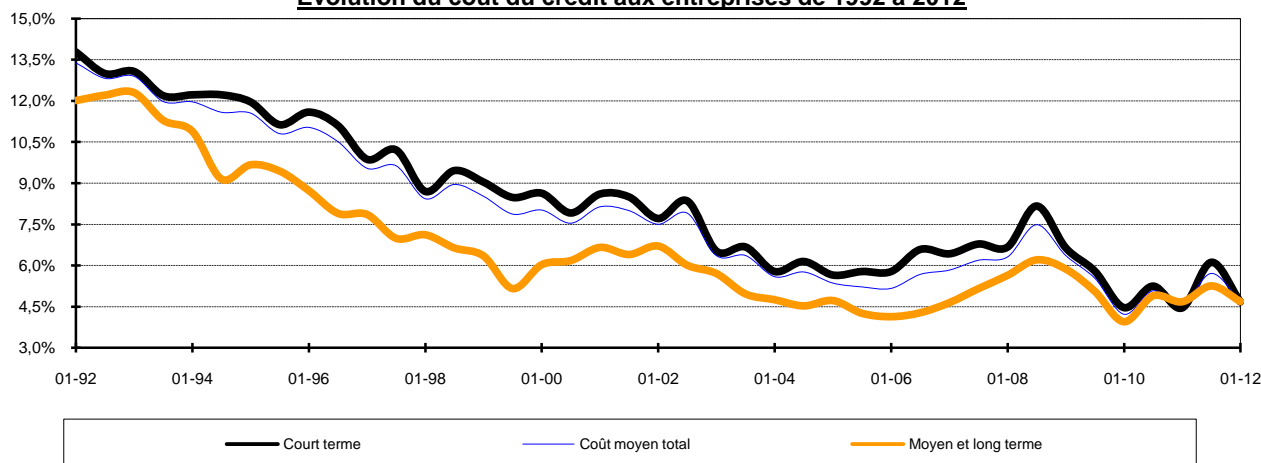
Principaux taux d'intérêt de marché					
Date / Taux	Eonia	Tibeur 3 mois	Tibeur 6 mois	Tibeur 12 mois	TME
févr-12	0,366%	1,049%	1,346%	1,679%	3,060%

6.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

	Taux moyens pondérés du coût du crédit aux entreprises														
	janv-05	juil-05	janv-06	juil-06	janv-07	juil-07	janv-08	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12
Court terme	5,65%	5,78%	5,78%	6,58%	6,43%	6,78%	6,67%	8,17%	6,64%	5,79%	4,46%	5,25%	4,45%	6,12%	4,74%
... Escompte	5,98%	5,93%	5,56%	7,08%	5,69%	7,30%	6,58%	7,86%	6,71%	4,22%	4,28%	3,08%	3,55%	3,55%	5,19%
... Découvert	5,52%	6,70%	6,06%	6,79%	7,67%	6,72%	6,96%	9,55%	7,22%	9,48%	6,11%	8,61%	6,96%	7,88%	4,97%
... Autres CT	5,49%	4,38%	5,64%	5,71%	5,35%	6,36%	6,33%	6,67%	5,66%	3,46%	2,79%	3,51%	3,19%	6,55%	4,11%
Moyen et long terme	4,72%	4,26%	4,13%	4,28%	4,64%	5,16%	5,64%	6,20%	5,87%	5,06%	3,95%	4,90%	4,68%	5,26%	4,69%
Taux moyen pondéré global	5,36%	5,22%	5,16%	5,67%	5,83%	6,19%	6,31%	7,48%	6,36%	5,53%	4,22%	5,08%	4,57%	5,71%	4,72%

Nota : Chiffres provisoires à fin janvier 2012

Evolution du coût du crédit aux entreprises de 1992 à 2012



6.4 Taux effectifs pratiqués par les établissements de crédit (publiés trimestriellement au journal officiel)

Catégories de crédit		Taux effectifs pratiqués pendant le trimestre						
		2e t. 10	3e t. 10	4e t. 10	1er t. 11	2e t. 11	3e t. 11	4e t. 11
Particuliers	Prêts immobiliers							
	- Prêts à taux fixe	4,57%	4,20%	4,13%	4,21%	4,48%	4,67%	4,68%
	- Prêts à taux variable	4,01%	3,79%	3,72%	3,76%	4,00%	4,21%	4,37%
	- Prêts relais	4,47%	4,70%	4,41%	4,49%	4,55%	4,71%	4,82%
	Autres prêts							
	- Prêts d'un montant < ou = à 1.524 euros	15,86%	15,99%	15,98%	-	-	-	-
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1.524 euros	6,46%	6,11%	5,83%	-	-	-	-	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1.524 euros	14,45%	14,49%	14,75%	-	-	-	-	
Personnes morales	Personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle							
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	6,95%	6,79%	6,01%	6,84%	6,85%	7,21%	7,25%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux variable	3,74%	3,82%	3,73%	3,76%	3,97%	4,14%	4,09%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux fixe	4,69%	4,34%	4,24%	4,33%	4,56%	4,77%	4,72%
	- Découvert en compte	10,04%	10,19%	10,33%	10,33%	10,41%	10,38%	10,35%
	- Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,45%	4,20%	4,22%	4,24%	4,50%	4,77%	4,90%
Prof.	- Découverts en compte (*)	10,04%	10,19%	10,33%	10,33%	10,41%	10,38%	10,35%
	- Taux moyen pratiqué (TMP) pour les prêts aux entreprises	3,74%	3,82%	3,73%	3,76%	3,97%	4,14%	4,09%

(*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

6.5 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale ou à un entrepreneur individuel se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégories de crédit		Plafonds de l'usure applicables à compter de						
		juil-10	oct-10	janv-11	avr-11	juil-11	oct-11	janv-12
Particuliers	Prêts immobiliers							
	- Prêts à taux fixe	6,09%	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%	6,23%	6,24%
	- Prêts à taux variable	5,35%	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%	5,61%	5,83%
	- Prêts relais	5,96%	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%	6,28%	6,43%
	Autres prêts							
	- Prêts d'un montant < ou = à 1.524 euros	21,15%	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%	21,03%	20,65%
	- Prêts personnels et autres prêts							
	* d'un montant inférieur à 1.524 euros	8,61%	8,15%	7,77%				
	* d'un montant compris entre 1.524 euros et 3.000 euros				8,03%	11,22%	12,76%	13,98%
	* d'un montant compris entre 3.000 euros et 6.000 euros				8,03%	10,46%	11,65%	12,51%
	* d'un montant supérieur à 6.000 euros				8,03%	9,34%	10,10%	10,60%
	- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament							
	* d'un montant inférieur à 1.524 euros	19,27%	19,32%	19,67%				
* d'un montant compris entre 1.524 euros et 3.000 euros				19,53%	19,37%	19,27%	19,15%	
* d'un montant compris entre 3.000 euros et 6.000 euros				19,53%	18,61%	18,16%	17,69%	
* d'un montant supérieur à 6.000 euros				19,53%	17,49%	16,62%	15,78%	
Personnes morales	Personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle							
	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,27%	9,05%	8,01%	9,12%	9,13%	9,61%	9,67%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux variable	4,99%	5,09%	4,97%	5,01%	5,29%	5,52%	5,45%
	- Prêts d'une durée supérieure à deux ans à taux fixe	6,25%	5,79%	5,65%	5,77%	6,08%	6,36%	6,29%
	- Découvert en compte	13,39%	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%
	- Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,93%	5,60%	5,63%	5,65%	6,00%	6,36%	6,53%
Prof.	- Découverts en compte (*)	13,39%	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%

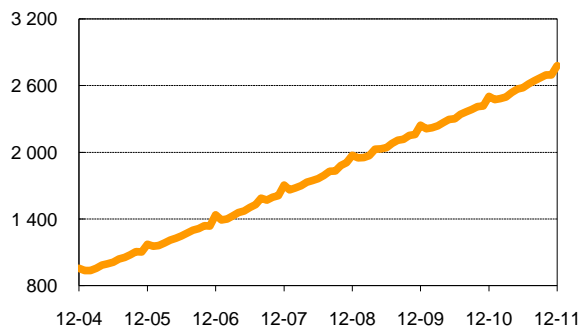
(*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

7. Monnaie fiduciaire

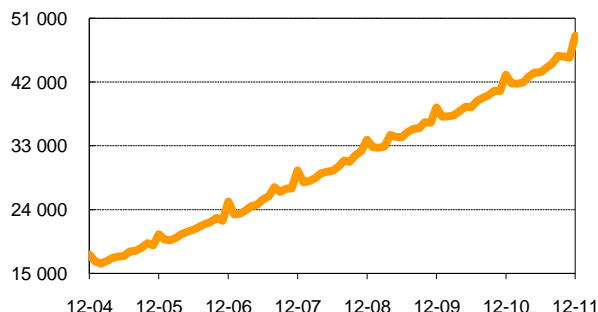
7.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets (à fin décembre 2011)

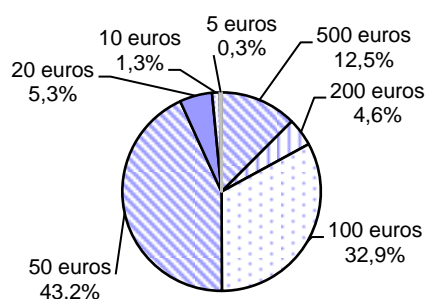
en valeur (en millions d'€)



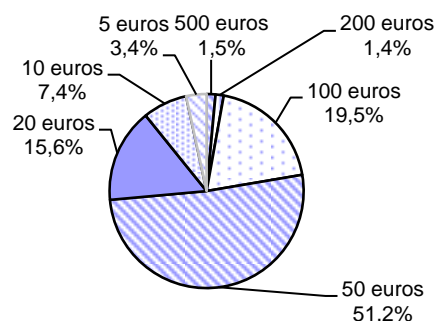
en volume (en milliers d'unités)



Répartition en valeur à fin août 2011



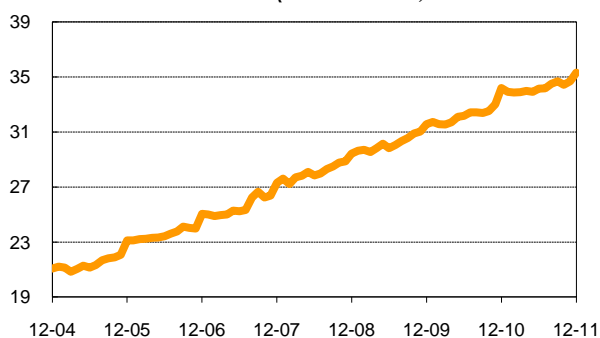
Répartition par quantité à fin août 2011



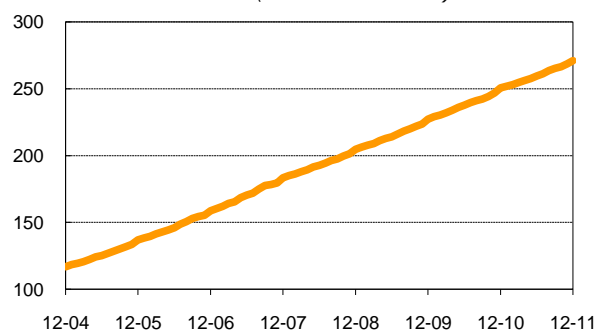
7.2 Emission mensuelle de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces (à fin décembre 2011)

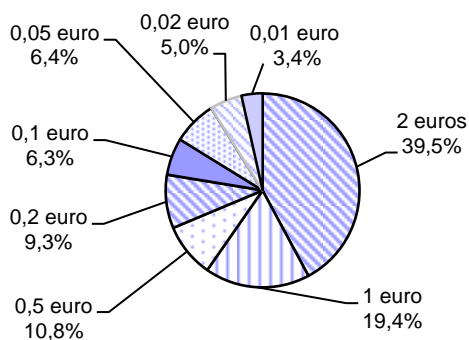
en valeur (en millions d'€)



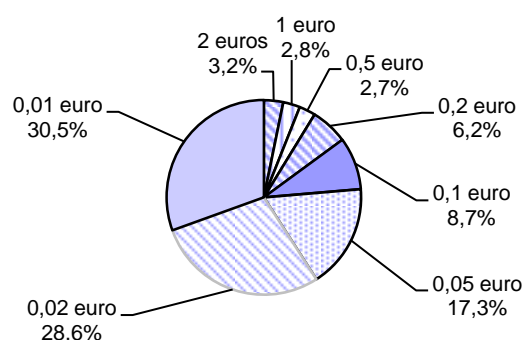
en volume (en millions d'unités)



Répartition en valeur à fin août 2011



Répartition par quantité à fin août 2011



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
4 rue de la Compagnie - 97400 Saint-Denis
Réunion

Téléphone : 0262.90.71.00 – télécopie : 0262.21.41.32
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE
Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 02 avril 2012
Dépôt légal N° 150 – avril 2012
ISSN 0296-3116